



Chargé.e de mission planification patrimoniale - Cat A (Direction de l'aménagement)

Présentation du poste :

Loire Forez agglomération compte 87 communes et près de 112 000 habitants. La communauté d'agglomération entend répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux dans une démarche de territoire cohérente et ambitieuse. Territoire à taille humaine, son dynamisme démographique est le signe d'une qualité de vie préservée et d'un patrimoine remarquable.

Loire Forez agglomération est doté depuis 2015 de la compétence document d'urbanisme, ce qui lui confère la mission d'élaboration d'un PLU intercommunal et de conduite des procédures liées aux évolutions des documents d'urbanisme ou de protection patrimoniale communaux.

Positionné.e au sein du pôle développement et aménagement du territoire, vous aurez en charge le suivi, le pilotage et la conduite des dossiers relatifs à la planification patrimoniale, portés par la collectivité (aide au choix du mode de réalisation, organisation et coordination des différents partenaires, suivi technique, administratif et financier des procédures) :

- Périmètres délimités des abords,
- Évolutions des sites patrimoniaux remarquables existants
- Mise en place d'orientations d'aménagement et de programmation patrimoniales dans le cadre de l'élaboration du PLUi sur l'ensemble du territoire intercommunal

Missions :

Placé.e sous l'autorité hiérarchique de la responsable du service planification, vous serez chargé.e des missions suivantes :

- Piloter, en lien avec les communes concernées et les services de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP), les procédures d'élaboration des périmètres délimités des abords (PDA) autour des monuments historiques des communes ;
- Piloter, en lien avec les communes concernées et les services de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP), les procédures d'évolution des sites patrimoniaux remarquables (SPR) existants ;
- Participer à l'élaboration du futur plan local d'urbanisme intercommunal à l'échelle des 87 communes de l'agglomération, notamment pour la mise en place des orientations d'aménagement et de programmation patrimoniales prévues dans le cadre de la procédure ;
- Animer la commission locale des sites patrimoniaux remarquables intercommunale ;
- Apporter une expertise technique et méthodologique pour aider à la décision politique ;
- Suivre les marchés publics liés aux procédures de planification patrimoniale (suivi technique, réglementaire et financier) ;
- Préparer les décisions et délibérations liées aux procédures suivies ;
- Assurer la veille juridique dans les domaines du patrimoine, de l'urbanisme et de la planification urbaine ;
- Intervenir en appui à l'ensemble des services de Loire Forez agglomération, sur le volet urbanisme des projets portés par l'agglomération.

Profil :

Expérimenté.e, vous maîtrisez parfaitement les enjeux en matière d'aménagement et de développement des territoires et les moyens de les traduire de façon juridiques et règlementaires (code du patrimoine et de l'urbanisme), dans les documents de planification patrimoniale et urbaine. Vous maîtrisez les procédures d'évolution de ces documents.

Vous connaissez les principales applications du code des marchés publics.

Vous êtes en capacité de :

- Conseiller les élus dans leurs réflexions et leurs choix en matière de patrimoine et de planification
- Respecter les obligations réglementaires et les délais dans le cadre des procédures d'élaboration de PDA, d'évolution de SPR...
- Rédiger de notes de décisions, des délibérations, des arrêtés...

Qualités recherchées :

- Rigueur et capacité d'organisation
- Capacités d'écoute et d'analyse

Une bonne pratique des outils bureautiques est demandée. Aptitude au travail avec un SIG et à la lecture de plans requises. Vous avez le sens du travail en équipe, du respect des procédures, un esprit méthodique et une certaine capacité d'adaptation. Expérience recommandée.

Caractéristiques du poste :

- Poste permanent, à temps complet **à pourvoir au 1^{er} mars 2024**, basé à Montbrison.
- Recrutement dans le cadre d'emploi des ingénieurs ou attachés territoriaux + régime indemnitaire + titres de restauration + CNAS.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) **avant le 21 janvier 2024** aux coordonnées ci-dessous :

par mail : recrutement@loireforez.fr

Ou par courrier :

Loire Forez agglomération

A l'attention de Monsieur le Président

17, boulevard de la préfecture

CS 30211

42605 Montbrison

Pour les personnes titulaires merci de joindre votre dernier arrêté de situation administrative et pour les personnes lauréates du concours/examen merci de joindre votre inscription sur liste d'aptitude.

Merci d'indiquer lors de votre candidature la référence suivante : Chargé-e de mission planification patrimoniale.

Les entretiens de recrutement auront lieu le 30 janvier 2024 (après-midi).